

0.253.0
0.713-44 - WA/cm
0.253-21 Afgh.

Berne, le 1er septembre 1986

Note de dossier

Visite de M. André Pasquier, Directeur des opérations du CICR, le mercredi 20 août 1986 à Berne.

I. Questions politiques et questions générales

Monsieur Pasquier, accompagné de M. Grünenfelder (Chef a.i. du service de liaison du CICR avec les sociétés nationales et les gouvernements) a d'abord été reçu par le secrétaire d'Etat M. Edouard Brunner. Il a été procédé à un large tour d'horizon qui s'est prolongé pendant le déjeuner de travail présidé par l'Ambassadeur Muheim. Programme de la visite et liste des participants joints en annexe. Nous retenons les points essentiels suivants de ces échanges de vues:

- Afghanistan: les pourparlers entre le CICR et Kaboul progressent. Un délégué du CICR, M. Monod basé à New Dehli, se rendra très prochainement à Kaboul pour mettre au point les modalités d'une collaboration avec le Croissant Rouge afghan dans le domaine de l'assistance médicale. Par ailleurs, le CICR attend une prise de position des autorités de Kaboul quant aux modalités des visites des lieux de détention. Il est prévu que le Conseiller fédéral Pierre Aubert, qui se rendra le 3 septembre à Moscou, rappelle la disponibilité de la Suisse pour l'internement de prisonniers soviétiques et prie les autorités soviétiques d'user de leur influence auprès de celles de Kaboul pour que le CICR puisse déployer pleinement ses activités en Afghanistan.

En outre:

- . Le CICR est préoccupé par le fait que la ligue de la Croix Rouge enverra une mission pour faire un "survey" en Afghanistan prochainement. Le CICR craint qu'il ne s'établisse une sorte de concurrence entre la ligue et le CICR, que la ligue offre ses services sans être aussi exigeante que le CICR sur les conditions à remplir par les autorités afghanes, et que cela puisse porter atteinte au déploiement des activités du CICR en Afghanistan. Une telle immixtion de la ligue en Afghanistan est d'autant plus préoccupante qu'en raison de la situation de conflit qui bouscule ce pays, toute action en Afghanistan doit, de par les statuts de la Croix Rouge Internationale, être coordonnée par le CICR.

- . M. Pasquier estime qu'un soutien financier de la Confédération à des projets de "l'association des amis de l'Afghanistan" - Organisation qui participe à des projets à l'intérieur de l'Afghanistan - ne nuirait pas au CICR, même au vu des pourparlers actuellement en cours, pour autant que cette aide soit faite de manière discrète.
- Iran/Irak: Les relations entre le CICR et l'Iran se sont sensiblement améliorées. Une déclaration récente du ministre des affaires étrangères Velayati est relativement encourageante. Cependant, il semble qu'il y ait toujours des réticences chez certains membres des autorités iraniennes, et le CICR ne peut toujours pas travailler dans les camps de prisonniers. Le CICR craint que si cette situation se prolonge, l'Irak s'écarte à son tour des conventions de Genève, et que la situation des prisonniers de guerre dans l'ensemble s'aggrave.
 - Maroc: après la visite de M. Brunner au Maroc suivi de celle du président Hay, le dossier protection en est toujours au même point dans ce pays. Alors que le roi avait donné l'autorisation au CICR de visiter les prisonniers algériens qu'il détient, ces visites ne sont toujours pas intervenues jusqu'à présent. Le CICR espère qu'elles pourront se faire avant la conférence de la Croix Rouge mais il ne se risque pas à un pronostic.
 - Soudan: le CICR est vivement préoccupé par la situation prévalant au sud du Soudan. Ces convois de ravitaillement par avion ont dû être interrompus vu l'insécurité. On s'achemine vers un problème humanitaire de grande envergure.
 - Angola: le CICR a été récemment empêché de travailler dans tout un secteur du pays. Les pourparlers sont en cours sur le plan régional pour avoir des explications et résoudre les difficultés. Ce qui est curieux, c'est que les autorités à Luanda ne semblaient pas au courant de ces problèmes.
 - Philippines: le CICR est préoccupé par la situation qui se développe aux Philippines. IL est prêt à jouer un rôle d'intermédiaire pour faciliter le dénouement de la prise d'otage de notre compatriote Kuenzi, pour autant que ses conditions d'intervention traditionnelles soient réunies.
 - Nous avons rappelé à M. Pasquier que nos ambassades sur le terrain seraient heureuses d'être informées de la venue des missions du CICR.
 - Enfin, il a été question du départ du président Hay et de son remplacement par M. Sommaruga. La date du départ de M. Hay et celle de l'entrée en fonction de M. Sommaruga ne sont pas encore connues. Cela pourrait être au début 1987.

II. Questions opérationnelles - DDA

- M. von Muralt fit tout d'abord un exposé présentant la section de l'aide humanitaire. Concernant les contributions extraordinaires au CICR, M. Pasquier a fait état de leurs graves soucis financiers pour leurs actions en Afrique. Le CICR ne prévoit pas à ce stade de déploiement important d'activité en Iran ou en Afghanistan d'ici la fin de l'année. Il serait donc reconnaissant si la Confédération pouvait verser sur les budgets Afrique, et en particulier Sud Soudan, les sommes qu'elle prévoyait éventuellement pour l'Iran et l'Afghanistan.
- M. Jenny exposa ensuite les caractéristiques de notre aide alimentaire. M. Pasquier expliqua que le CICR ne rencontrait guère de difficultés pour obtenir des contributions en nature, vu notamment les excédents de la CEE et d'autres pays. Cependant, il est confronté à de graves problèmes logistiques et à d'énormes coûts de transport. Le CICR dispose maintenant de spécialistes relevant de la division des secours pour procéder à des achats locaux.
- Corps Suisse pour l'aide en cas de catastrophes (ASC):
M. Edouard Blaser procéda à une présentation des activités et des caractéristiques de l'ASC. Il souligna la très bonne collaboration qui existe entre l'ASC, le CICR, le HCR et d'autres organisations.
Plus particulièrement, M. Blaser:
 - . proposa la conclusion d'un accord entre l'ASC, le CICR et la Croix Rouge suisse pour que le CICR puisse utiliser les équipes médicales d'urgence que l'ASC peut mobiliser en quelques heures. M. Pasquier parlera de cette question au chef de la division médicale du CICR, le Dr. Russbach.
 - . a demandé si un représentant du CICR pourrait siéger au comité consultatif de l'ASC. M. Pasquier s'est montré plutôt réticent et va transmettre la demande.
 - . enfin, constatant qu'il y avait de nombreux échanges de personnel entre le CICR et l'ASC, il proposa davantage de transparence et de coopération concernant la question du personnel.

Ces entretiens se déroulèrent dans une très bonne atmosphère. Leurs buts étaient une prise de contact de M. Pasquier, qui succéda au début de l'année à M. Jean-Pierre Hocké, avec les différentes personnes traitant du CICR à Berne. Le contact fut ainsi établi et tout indique que notre étroite collaboration avec le CICR se poursuivra comme par le passé.

J. de Watteville

Programme de la visite de Monsieur Pasquier,
 Directeur des opérations du CICR,
 le mercredi 20 août 1986 à Berne

Monsieur Pasquier sera accompagné de Monsieur Grünenfelder,
 Chef a.i. du service de liaison du CICR avec les sociétés
 nationales et les gouvernements.

| <u>Heure</u> | <u>Lieu</u> | | <u>Participants du DFAE (liste provi- soire)</u> |
|--------------|-------------------|---|--|
| 11.00 | W158 | Visite chez le Secrétaire d'Etat M. Edouard Brunner | BRE, WA |
| 11.30 | Eig 1 | Séance de travail chez M. E. Blaser, Chef de la Division de l'aide huma- nitaire (questions opéra- tionnelles et contributions extraordinaires) | BL, MD, WA, EV, ... SHA, AJ Jenny |
| 13.00 | Hôtel Bellevue | Déjeuner de travail offert par l'Ambassadeur Muheim, Directeur de la Direction des organisations interna- tionales (questions politi- ques et questions générales relatives au CICR et à son avenir) | MF, SIN, MD, WA, EV |